



COMMUNIQUÉ

BUREAU DE LA MAIRIE

Pour diffusion immédiate

UNE NOUVELLE ÈRE S'OUVRE AU SERVICE DE POLICE DE LA VILLE DE LÉVIS

Lévis, le 21 février 2014 - Le maire de Lévis, monsieur Gilles Lehouillier, a présenté aujourd'hui, en compagnie de madame Janet Jones, présidente du comité de sécurité publique de la Ville de Lévis et de monsieur Yves Charette, directeur du Service de police de la Ville de Lévis, une nouvelle structure organisationnelle à la Direction du service de police pour améliorer l'efficacité et optimiser les services à la population.

Réunis en comité plénier ce matin, les membres du conseil municipal ont accepté les recommandations du comité exécutif relatives à la nouvelle structure proposée. Dès le 3 mars prochain, le conseil municipal adoptera une résolution qui viendra confirmer cette décision.

« Cette annonce s'inscrit dans le contexte d'une démarche globale visant à adapter le Service de police aux besoins de la population et aux nouvelles réalités de notre Ville. Aujourd'hui, le redéploiement qui s'opère au sein de notre corps policier s'inscrit dans notre volonté de nous maintenir dans le peloton de tête des Villes les plus sécuritaires au pays, et ce, tout en maximisant les services à la population », a déclaré monsieur Lehouillier.

Le maire a ajouté que c'est une ère nouvelle qui s'ouvre au Service de police de la Ville de Lévis et qui sera sous peu suivie par le dépôt d'une planification stratégique ainsi que d'un plan d'effectifs pour les prochaines années. Ce plan est axé sur le développement des compétences à l'interne et sur l'adaptation des services en fonction des besoins.

Concrètement, la nouvelle structure organisationnelle prévoit la création de deux nouveaux postes à la direction du service, soit un poste d'inspecteur-chef à la surveillance du territoire et d'un second poste à la planification opérationnelle et enquêtes. La création de ces deux nouveaux postes s'ajoute aux deux postes d'enquêteur déjà prévus au budget 2014. Ces mouvements entraînent, par le fait même, l'abolition du poste de directeur adjoint.

Cette nouvelle structure ouvre la voie à une volonté d'encourager les promotions à l'interne en plus de favoriser dans le futur le développement de carrières intéressantes au sein de notre corps policier. Par ailleurs, par souci d'équité et de transparence, les nouveaux postes seront affichés à l'interne du 4 au 14 mars prochain.

« En campagne électorale, j'ai annoncé notre intention de faire en sorte que notre Ville soit plus agile, plus flexible et plus transparente. Cette première étape démontre notre volonté d'agir en ce sens. Et pour y arriver, nous renouvelons aujourd'hui notre entière confiance envers notre service de police, son état-major et son chef. Nous pouvons d'ailleurs être fiers de notre corps policier qui contribue à placer notre ville parmi les villes les plus sécuritaires au pays », a conclu monsieur Lehouillier.

- 30 -

Source : Francis Martel
Attaché de presse
418 572-7820